

"Le gouvernement fédéral se réjouit de la décision du groupe spécial, qui donne raison à l'industrie canadienne, et il continuera de surveiller la situation en attendant que l'affaire soit définitivement réglée", a dit M. Mazankowski.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Le Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874